

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ESPALION

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ESPALION

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le samedi 2 mars à 18 heures,
Lieu Salle 11 – Centre Francis Poulenc – 21 Avenue d'Estaing – 12500 – Espalion,

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des modifications statutaires.
- Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)
- Election de 3 nouveaux membres du Conseil d'administration

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ESPALION

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ESPALION

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le samedi 2 mars à 18h30mn,
Lieu Salle 11 – Centre Francis Poulenc – 21 Avenue d'Estaing – 12500 – Espalion,

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du rapport moral et adoption.
- Présentation du rapport d'activité et adoption
- Présentation du rapport financier et adoption
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- Questions diverses

A Espalion, le 24 Janvier 2024

Le Président
RUS CLAUDE

Le Trésorier
LACOMBE GABRIEL